ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

régime social des indépendants

Question écrite n° 84621

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le décret n° 2014-775 du 4 juillet 2014 relatif aux indemnités journalières maladie et aux régimes obligatoires d'assurance invalidité-décès du régime social des indépendants. Il lui demande de bien vouloir lui dresser un bilan de ce dispositif depuis sa mise en œuvre.

Données clés

Auteur : M. Pierre Morel-A-L'Huissier
Circonscription : Lozère (1re circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 84621
Rubrique : Sécurité sociale
Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 7 juillet 2015, page 5087